

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU FOYER SOCIO-EDUCATIF SAINTE URSULE

18 novembre 2022

Accueil, émargement (annexe 1) et calcul du quorum :

Nombre de participants prévu : 90

Nombre de personnes présentes : 66

Quorum : 73.3%

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut légitimement délibérer.

La séance est donc ouverte à 13h15, elle est présidée par M. Loiseau.

1 – Bilan financier, année scolaire 2021-2022

Voir document en annexe 2

Depuis plusieurs années, certains investissements n'ont pas été menés à bien, et les conditions inhabituelles de fonctionnement de l'établissement, et donc de l'association, nous laissent donc avec une très grosse trésorerie. Cette dernière va cependant nous permettre de mener à bien des projets importants d'aménagement des locaux.

Approbation du bilan financier : à l'unanimité.

2- Bilan des activités, année scolaire 2021-2022

Une année marquée par un changement important : les foyers du collège ont été changé de public, le 6/5 devenant le 4/3, et inversement.

- Des tournois au collège : babyfoot, billard, basketball, ping-pong et football.
- Un club échecs, qui a bien tourné en 6/5 sur le milieu de l'année.
- Reprise, hélas sans suite, de la web-radio, avec des élèves du lycée : nous tentons de le relancer cette année, et cherchons toujours des élèves intéressés.
- Foyer 4/3 : fréquentation élevée tout au long de l'année.
- Foyer 6/5 : fréquentation toujours importante, et toujours des élèves pour en assurer la responsabilité. En investissements : des bacs BD et un comptoir (merci à M. Rivière pour la construction de ce dernier).
- Fréquentation très élevée de la Maison des lycéens, que nous avons enfin pu faire fonctionner comme nous le souhaitions.

Les sorties du mercredi après-midi :

- Deux sorties accrobranche au Grand Défi, à Saint Julien des Landes, en juin, pour les collégiens.

Approbation du bilan des activités : à l'unanimité.

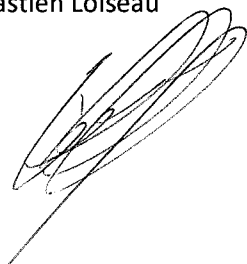
3- Perspectives pour l'année en cours

- Une vente de chocolats de Noël dont le montant des bénéfices atteint un niveau record : 3915,83 €, de quoi prévoir de grands investissements pour l'année en cours.
- Création d'un Comité de Vie Lycéenne, avec les délégués du lycée.
- La création d'un journal au collège : « Le P'tit Collégien », à l'initiative des élèves.
- La poursuite des tournois sportifs : football déjà lancé, basketball, ping-pong sont déjà prévus.
- On continue de prospecter auprès des jeunes pour faire vivre la web-radio.
- Des investissements conséquents pour l'aménagement des locaux en 6/5, en 4/3 et au lycée.
- Un partenariat avec la boutique « Jeux de la Fontaine », pour enrichir la ludothèque du F.S.E.
- Des sorties sont prévues, les destinations seront choisies par les élèves et proposées lors du conseil d'administration.

Les perspectives sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée.

En l'absence de questions et de remarques, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 13h45.

Pour le F.S.E., le président de séance
Sébastien Loiseau



La secrétaire
Florence Bodénan

